

ARTICLE IV.

POÈMES DIDACTIQUES.

Le mot didactique est un mot grec habillé à la française: c'est *didaktikos*, qui signifie propre à instruire, comme tenant à *didaskó*, enseigner. Aussi, en terme d'école, on l'applique à la manière de parler ou d'écrire qu'on emploie pour enseigner ou expliquer la nature des choses.

Ici, soyons vrais, et convenons qu'il est assez singulier de voir, après ces notions exactes, paroître la satire et l'épître, si préalablement on n'avertit que toutes les satyres, que toutes les épîtres ne conviennent pas à ce que nous appelons poèmes didactiques. Quelques-unes se trouvent bien classées sous ce titre, d'autres y figurent par abus. Qu'une satire simplement mordante et pleine de fiel offre peu d'instruction! si toutefois elle en offre; où trouver de quoi s'instruire, dans une épître uniquement

consacrée à la louange ou prostituée à l'adulation? Cette réflexion faite, nous allons sans crainte d'avoir induit en erreur, placer ici la satire et l'épître.

SATYRE.

La satire est un poëme dans lequel on attaque directement le vice ou quelque ridicule blâmable.

Voilà ce qu'elle est aujourd'hui, mais elle n'a pas toujours eu le même objet: remontons à sa source.

La satire chez les Grecs étoit une petite pièce qu'on donnoit après la représentation des tragédies, pour délasser les spectateurs. Elle naquit dans les fêtes de Bacchus. Là, des chœurs de Silènes et de Satyres entremêloient de facéties, les hymnes qu'ils chantoient à l'honneur de ce Dieu.

Leurs succès donnèrent la première idée de la satire, poëme où les objets étoient traités d'une manière à la fois touchante et comique. Distinguée de la tragédie par l'espèce de per-

sonnages qu'elle admet; par la catastrophe, qui jamais n'est funeste; par les traits, les bouffonneries, les bons mots qui en font le principal mérite; elle l'est encore de la comédie par la nature du sujet, par le ton de dignité qui régnoit dans quelques-unes des scènes, et par l'attention qu'on avoit d'en écarter les personnalités. La scène offroit aux yeux, des bocages, des montagnes, des grottes et des paysages de toute espèce. Les personnages du chœur déguisés sous la figure bizarre qu'on attribue aux satyres, tantôt exécutoient des danses vives et sautillantes, tantôt dialogoient avec les Dieux ou les héros; et de la diversité des pensées, des sentiments et des expressions, résultoit un contraste frappant et singulier.

A Rome, on donna le nom de satyre, d'abord à un poëme réglé et mêlé de plaisanteries, qui eut cours avant que les pièces dramatiques y fussent connues; mais qui cessant et changeant de nom, fit place à d'autres passe-temps. Voilà ce que nous apprend Tite-Live.

Enfin on donna le nom de satyre au poëme de Lucilius, qui, au rapport d'un de ses imita-

teurs, avoient tous les caractères de l'ancienne comédie, c'est-à-dire par la même licence qu'il s'y donna d'y reprendre non seulement les vices en général, mais ses concitoyens vicieux : se mettant peu en peine de nommer des magistrats et des grands de Rome. Ce fut là, d'après Horace, l'origine de ce poëme inconnu aux Grecs, et auquel on conserva le nom de *satyre*. Il servit de modèle aux satyres d'Horace, de Perse, de Juvénal.

On prétend que la satyre fut apportée à Rome par les Toscans, qu'elle n'étoit alors qu'une espèce de chanson en dialogue, dont la force et la vivacité des réparties faisoient tout le mérite ; qu'on la nomma satyre, du mot latin *satura*, (espèce de bassin dans lequel on offroit pêle-mêle des fruits aux Dieux), comme pour indiquer par une telle métaphore, un genre d'ouvrage où tout étoit mêlé et entassé sans ordre, sans régularité, soit pour le fond, soit pour la forme. Lucilius lui donna ensuite un caractère fixe ; mais le nom ne changea pas, parce qu'elle est vraiment un amas confus d'invectives contre les hommes, leurs désirs, leurs craintes, leurs

emportements, leurs folles joies, leurs intrigues ;
comme Juvénal l'indique assez clairement, Sat. I.

*Quidquid agunt homines, votum, timor, ira, voluptas,
Gaudia, discursus, nostri est farrago libelli.*

Voici comme en parle Boileau, Sat. IX.

La satire, en leçons, en nouveauté fertile,
Sait seule assaisonner le plaisir et l'utile ;
Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens,
Détrompe les esprits des erreurs de leur temps.
Elle seule bravant l'orgueil et l'injustice,
Va jusques sous le dais, faire pâlir le vice ;
Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raison des attentats d'un sot.

On ne sauroit trop recommander aux poètes satyriques de ne se livrer à d'autre fureur qu'à la fureur poétique. Il est si dangereux, et d'oublier qu'on ne doit attaquer que le vice, et de porter ses coups sur l'homme vicieux ! Alors, en voulant se montrer le défenseur de la vertu, on blesse celle qu'on veut défendre, on en transgresse les préceptes sacrés, on méprise les exemples qu'elle nous donne ; car la vertu gémit humainement sur les égarements des hommes ; elle

se fait un devoir, ou de les reprendre avec douceur, ou de les corriger avec modération, ou même de les leur pardonner.

La forme de la satire est assez indifférente par elle-même. Tantôt épique, elle raconte; tantôt dramatique, elle met en action; le plus souvent elle est didactique, traitant d'un objet qu'elle donne pour instructif. Nos anciens satyriques français ont employé les vers alexandrins dans cette espèce de poèmes; Voltaire, dans quelques satyres, a employé ceux de 10 syllabes.

Boileau nous a succinctement tracé ce qui concerne l'origine et les progrès de la satire.

L'ardeur de se montrer et non pas de médire,
Arma la vérité du vers de la satire.
Lucile le premier ôsa la faire voir,
Aux vices des Romains présenta le miroir;
Vengea l'humble vertu de la richesse altière,
Et l'honnête homme à pied, du faquin en litière.
Horace à cette aigreur mêla son enjouement.
On ne fut plus ni fat ni sot impunément:
Et malheur à tout nom qui propre à la censure,
Put entrer dans un vers sans rompre la mesure.
Perse en ses vers obscurs, mais serrés et pressants,
Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.

Juvénal élevé dans les cris de l'école,
 Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.
 Ses ouvrages tout pleins d'affreuses vérités,
 Etincellent pourtant de sublimes beautés.

Joignons aux anciens, ceux de nos poètes qui
 se sont distingués dans ce genre.

Régnier (Mathurin), né à Chartres, Dpt. de
 l'Eure et Loire, m. 1613, 43 a. fut en France
 le premier qui donna des satyres. Il y a de la fi-
 nesse et un tour aisé dans celles qu'il a travail-
 lées avec soin. Boileau en terminant ce qui re-
 garde les anciens, dit :

Régnier seul parmi nous, formé sur leurs modèles,
 Dans son vieux style encore a des graces nouvelles.

Il seroit plus à louer,

. . . Si du son hardi de ses rimes cyniques,
 Il n'allarmoît souvent les oreilles pudiques.

Boileau Despreaux, né au village de Crone
 auprès de Paris, m. 1711, 71 a. essaya du bar-
 reau, et ensuite de la Sorbonne. Dégoûté de
 ces deux chicanes, dit Voltaire, il ne se livra
 qu'à son talent, et devint l'honneur de la France.
 Il fut reçu de l'Acad. fr. en 1684. Dans ses sa-

tyres il est bien plus retenu que Régnier. Ses vers sont fort travaillés, mélodieux et pleins de choses. Par-tout on le trouve précis, serré, décent. Son plan de satyres étoit d'attaquer les vices en général et les mauvais auteurs en particulier. Rarement il a nommé ceux dont il décrioit les vices moraux, très souvent il présente ouvertement les mauvais auteurs. On lui a reproché de manquer d'imagination; ce reproche peut-il légitimement se faire à l'auteur du *Lutrin*? poëme bâti sur la pointe d'une aiguille, disoit Mr. de Lamoignon, et dans lequel on trouve le génie qui crée, le jugement qui dispose, l'imagination qui enrichit, la vertu qui anime tout, et l'harmonie qui répand les graces. Voltaire, dans son *Temple du goût*, dit:

Là régnoit Despréaux, leur maître en l'art d'écrire,
 Lui qu'arma la raison des traits de la satire,
 Qui donnant le précepte et l'exemple à la fois,
 Etablit d'Apollon les rigoureuses lois.
 Il revoit ses enfants avec un œil sévère;
 De la triste *Equivoque* il rougit d'être père;
 Et rit des traits manqués du pinceau foible et dur,
 Dont il défigura le vainqueur de Namur;
 Lui-même il les efface, et semble encore nous dire :

Ou sachez vous connoître, ou gardez-vous d'écrire.

Son Art poétique est un chef-d'œuvre de raison, de goût, de versification; et la gloire de l'auteur sera toujours intimement liée à celle des belles-lettres françaises.

On trouve au No. 308 du cours de langue, une satyre toute entière.

ÉPITRE.

L'épître en vers, la seule dont il soit ici question, est la parole écrite et cadencée qu'on adresse à un absent. L'épître s'étend à tous les sujets qui se présentent à l'imagination du poète. Son but est d'enseigner, de préconiser la vertu, de perfectionner la raison, comme celui de la satyre est de décrier les vices. Il y a des épîtres, où le sentiment, la tendresse doivent dominer; celles, p. e. qui roulent sur des passions douces telles que l'amitié, la tristesse, la mélancolie. Il y en a d'autres, où doivent régner l'enjouement, le sel et les graces: quand p. e. le poète traite des sujets de morale ou de littérature. Il y en a encore qui ne croient pas s'abaisser en décri-

vant les événements les plus communs de la vie. La versification doit y couler avec aisance, avec ingénuité; le style y paroître élégamment paré, sans cependant y étaler des ornements trop recherchés ni trop précieux.

L'origine du mot épître est grèque, et vient d'*epistolé*, qui signifie dans cette langue, ce qu'*épître* signifie dans la nôtre.

On trouve au No. 314 du cours de langue un exemple pour cet article.

Remarquons ici que dans la classe des poèmes didactiques doivent être rangés les ouvrages tels que les Géorgiques de Virgile, l'Art poétique d'Horace, celui de Boileau, les différents discours de Voltaire, pièces d'une poésie aussi agréable que la matière en est intéressante. Quelques auteurs se contentent de nommer des pièces semblables, *Essai*. Ce titre fait honneur à la modestie de ceux qui l'emploient; et c'est chez les Anglais qu'on le trouve le plus fréquemment.